



PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 Juin 2025

Le trente juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la Mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS :

Nathalie KHEMDOUDI, Christine BOUILLOT, Claudine CORNU, Jean Luc MEUNIER, Joëlle DE MATTEIS, Aline ROUSSEAUX, Joël CORPET, Valérie THEVENOT

ABSENTS :

Denis RAUX avec pouvoir Joel CORPET

Roxane COLLINET avec pouvoir Nathalie KHEMDOUDI

Pierre FLEURY avec pouvoir Jean-Luc MEUNIER

Mathieu BERNARD

Julien GAUDET

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DE MATTEIS

ORDRE DU JOUR :

Approbation CM précédents du 14/04 et 26/05

Approuvé à l'unanimité

Délibération modification des effectifs Création Poste Secrétaire

Création Poste Adjoint administratif principal 2e classe

Lundi 30 JUIN 2025

Pour l'accueil d'une nouvelle secrétaire, il est nécessaire de créer un nouveau poste d'une qualification différente que le poste précédent. L'ancien poste sera par la suite supprimé.

Approuvé à l'unanimité

Délibération signature Convention Urbanisation Lotissement Athelya

Il est demandé de signer une convention pour autoriser M le Maire à signer la Convention précisant la catégorisation des logements (14 PLUS- 7 PLAI et 5 PLS)

Approuvé à l'unanimité

Délibération Affouages 2025/2026

Joel Corpet présente les tarifs pour 2025/2026 : 13 € le moule pour les habitants d'Oslon et 18€ pour les extérieurs sans modification.

Il faut suivre le plan de coupe prévu par l'ONF et il n'est pas simple de trouver des affouagistes, d'où l'intérêt de ne pas modifier les tarifs.

Approuvé à l'unanimité

Joel Corpet annonce que plusieurs chênes sont tombés (une dizaine) ils seront mis en vente.

Délibération demande subvention Ilot d'avenir

1 ha n'a pas été replanté pour former une parcelle dite "d'avenir". Ce sont finalement des platanes d'Orient qui ont été sélectionnés pour leur résistance à la sécheresse. Subventionné à 80 % par le Conseil Régional. Le reste à charge pour la commune sera de 2090,90€ pour un montant total de 9054,50€.

Les arbres seront plantés au printemps 2026.

Approuvé à l'unanimité

Délibération modification Contrat location Salles

Pour plus d'efficacité dans la gestion des incidents suite aux locations, le règlement est revu comme suit :

Plus de réservation de la vaisselle hors manifestations municipales et associations locales.

Approuvé à l'unanimité

Délibération Convention Entretien Piste cyclable

La mise en place des tracés est prise en charge par le Grand Chalon, une convention doit être mise en place pour l'entretien de la piste.

M le Maire demande l'autorisation de signer cette convention.

Approuvé à l'unanimité

Délibération prix Cantine saison 2025/2026

Le prestataire RPC augmente ses tarifs de 3,103€ à 3,159€ HT (+1,8 %)

La Municipalité propose de ne pas augmenter le prix du repas

Prix du repas 2025/2026 :

- 5,60 € (3,30 € partie repas et 2,30 € partie garde),
- 2,80 € pour le troisième enfant,
- 2,30 € par garde sans repas (allergie alimentaire),
- 5,60 € pour le menu de Noël et le pique-nique,
- 3,30 € pour tout repas commandé et non consommé. (non facturé si certificat médical fourni). Les parents doivent annuler les repas lors de sortie scolaire ou d'absence au plus tard la veille avant 9h. (sauf vendredi pour le lundi)

Approuvé à l'unanimité

Délibération prix Garderie saison 2025/2026

Les tarifs restent inchangés :

- Forfait du matin à 2,40 €
- Forfait du soir avec goûter à 2,70 € pour la première heure et 2,20 € au-delà de la première heure.

Approuvé à l'unanimité

Délibération intérêt Mutuelle communale-AXA

Une proposition de mutuelle communale a été faite par Axa, il est proposé de ne pas donner suite à cette proposition

Approuvé à l'unanimité

Délibération Correspondant VIF

Le Conseil Municipal nomme Claudine CORNU, Correspondante "Violences Intra Familiales" pour le compte de la Municipalité

Approuvé à l'unanimité

Prise d'Acte démission Adjoint

Le Sous Préfet a accepté la démission du Conseil Municipal de Pascal VAN DORSSELAER à compter du 15 mai 2025.

Information Contrat Jobs été, vigilance usage eau, Plan canicule

Un jeune a été validé pour juillet et un autre jeune qui devait être en contrat en août n'est plus disponible.

Le bassin "Saône Aval" est placé en vigilance pour l'usage de l'eau.

L'acte de Paies est donné au centre de gestion (10 € par bulletin)

La gestion des arrêts maladie est incluse dans cette prestation.

Questions diverses

Valérie Thevenot : Le téléthon se tiendra le 5 et 6 décembre à Saint Marcel. La préparation du programme est bien avancée.

Pour la Marche d'Octobre rose des 3 Communes (CHATENOY EN BRESSE, LANS et OSLON), elle aura lieu le 5 octobre. Le départ de la manifestation est à OSLON.

Fermeture exceptionnelle de la Mairie du 04 au 15 août 2025 (le suivi des mails restant assuré)

Prochaine séance le 1er Septembre 2025 à 19 heures 00

Fin de la séance à 20 heures 40 minutes

Le Maire

Yvan NOEL

Le Secrétaire de Séance